Journal officiel

des Communautés européennes

C 194

38° année 28 juillet 1995

Édition de langue française

Communications et informations

Numéro d'information	Sommaire	Page
	I Communications	
	Commission	
95/C 194/01	ECU	1
95/C 194/02	Programme prévisionnel «acier» pour le second semestre et pour l'année 1995 (1)	2
95/C 194/03	Notification préalable d'une opération de concentration (Affaire n° IV/M.620 — Thomson-CSF/Teneo/Indra) (¹)	
	II Actes préparatoires	
	III Informations	
	Commission	
95/C 194/04	Avis d'adjudication de l'abattement du droit à l'importation de sorgho en provenance des pays tiers	
95/C 194/05	Avis d'adjudication de l'abattement du droit à l'importation de maïs en provenance des pays tiers	
95/C 194/06	Organisation de concours généraux	18
95/C 194/07	Phare — Travaux de construction — Avis d'appel d'offres lancé par le gouvernement roumain pour des travaux financés par la Commission des Communautés européennes dans le cadre du programme Phare	
FR	(') Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE (Suite au 7	verso.)

Numéro d'information	Sommaire (suite)	Page
95/C 194/08	Phare — Matériel informatique — Avis d'appel d'offres lancé par la Commission européenne pour le compte du gouvernement roumain pour un projet financé dans le cadre du programme Phase — RO 9403	

Ι

(Communications)

COMMISSION

ECU (1)

27 juillet 1995

(95/C 194/01)

Montant en monnaie nationale pour une unité:

Franc belge et		Mark finlandais	5,67411
franc luxembourgeois	38,4440	Couronne suédoise	9,55430
Couronne danoise	7,27696	Livre sterling	0,847402
Mark allemand	1,86954	Dollar des États-Unis	1,35034
Drachme grecque	302,907	Dollar canadien	1,83713
Peseta espagnole	160,487	Yen japonais	118,721
Franc français	6,48836	Franc suisse	1,55194
Livre irlandaise	0,822022	Couronne norvégienne	8,29646
Lire italienne	2148,57	Couronne islandaise	84,9766
Florin néerlandais	2,09464	Dollar australien	1,84045
Schilling autrichien	13,1509	Dollar néo-zélandais	2,01784
Escudo portugais	195,448	Rand sud-africain	4,90239

La Commission a mis en service un télex à répondeur automatique qui transmet à tout demandeur, sur simple appel télex de sa part, les taux de conversion dans les principales monnaies. Ce service fonctionne chaque jour à partir de 15 h 30 jusqu'au lendemain à 13 heures.

L'utilisateur doit procéder de la manière suivante:

- appeler le numéro de télex 23789 à Bruxelles,
- émettre son propre indicatif télex,
- former le code «cccc» qui déclenche le système de réponse automatique entraînant l'impression des taux de conversion de l'écu sur son télex,
- ne pas interrompre la communication avant la fin du message, signalée par l'impression «ffff».

Note: La Commission a également en service un télex à répondeur automatique (sous le n° 21791) et un télécopieur à répondeur automatique (sous le n° 296 10 97) donnant des données journalières concernant le calcul des taux de conversion applicables dans le cadre de la politique agricole commune.

⁽¹) Règlement (CEE) n° 3180/78 du Conseil du 18 décembre 1978 (JO n° L 379 du 30. 12. 1978, p. 1), modifié en dernier lieu par le règlement (CEE) n° 1971/89 (JO n° L 189 du 4. 7. 1989, p. 1).

Décision 80/1184/CEE du Conseil du 18 décembre 1980 (convention de Lomé) (JO n° L 349 du 23. 12. 1980, p. 34).

Décision n° 3334/80/CECA de la Commission du 19 décembre 1980 (JO n° L 349 du 23. 12. 1980, p. 27)

Règlement financier du 16 décembre 1980 applicable au budget général des Communautés européennes (JO n° L 345 du 20. 12. 1980, p. 23).

Règlement (CEE) nº 3308/80 du Conseil du 16 décembre 1980 (JO nº L 345 du 20. 12. 1980, p. 1).

Décision du conseil des gouverneurs de la Banque européenne d'investissement du 13 mai 1981 (JO n° L 311 du 30. 10. 1981, p. 1).

PROGRAMME PRÉVISIONNEL «ACIER» POUR LE SECOND SEMESTRE ET POUR L'ANNÉE 1995

(95/C 194/02)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

INTRODUCTION

Les performances de l'économie communautaire de 1994 et de la première partie de 1995, par le biais d'une relance progressive de l'activité des secteurs consommateurs d'acier ont ramené la demande de produits sidérurgiques à des niveaux très satisfaisants. Pour le second semestre de cette année, comme indiqué dans ce programme, la situation du marché de l'acier à l'intérieur de la Communauté connaîtrait encore une évolution favorable, avec cependant une progression plus modérée de la consommation et des hausses supplémentaires des prix, même si le volume des importations restait élevé et si les exportations s'effritaient quelque peu.

Au niveau du marché mondial, les taux de croissance attendus dans diverses zones continueraient à entraîner une consommation d'acier encore plus importante, donnant ainsi de bonnes opportunités pour les exportateurs traditionnels, et ce malgré la dépréciation du cours du dollar.

Ce cadre évolutif global offre, dès lors, des perspectives favorables à l'ensemble de l'industrie communautaire de l'acier. Cependant, cette période conjoncturelle, tout à fait exceptionnelle en ce moment, ne devrait pas faire perdre de vue aux sidérurgistes de la Communauté la nécessité de poursuivre les efforts de restructuration, car les difficultés d'un éventuel retournement du cycle conjoncturel ne sont pas à sous-estimer.

La Commission restera par ailleurs vigilante et continuera, dans l'intérêt de l'industrie communautaire, à suivre les évolutions sur le marché intérieur et extérieur.

1. LA SITUATION ÉCONOMIQUE DANS LA COMMUNAUTÉ

En 1994, la reprise économique s'est manifestée de manière plus marquée que prévu, dans la quasi-totalité des États membres de la Communauté, sous l'effet combiné d'un environnement international favorable, d'une grande stabilité monétaire et d'une amélioration sensible de la confiance des entreprises. Pour la Communauté dans son ensemble (Communauté à 15), selon les dernières estimations, l'activité économique se serait traduite par une croissance de 2,75 % au cours de l'année dernière, entraînée principalement par les exportations et la reconstitution des stocks.

Les plus récentes enquêtes conjoncturelles (incorporant partiellement les effets des troubles monétaires de février/mars 1995) indiquent que la confiance des industriels demeure à un très haut niveau, comparable à celui enregistré durant l'embellie économique de 1989/1990;

l'accroissement de l'activité ne serait toutefois plus aussi rapide que pendant les derniers mois. Ceci supposerait que, même si la reprise économique reste sur la bonne voie, elle pourrait montrer des signes de stabilisation. Par ailleurs, bien que les récents troubles sur les marchés des changes sont estimés avoir un impact significatif sur les perspectives de croissance de chaque État membre, les prévisions pour la Communauté dans son ensemble ne subissent aucune modification radicale.

Les exportations communautaires seraient légèrement en retrait par rapport à la forte croissance de l'année dernière (environ 10 %), tout en restant très soutenues en 1995. Leur baisse prévisible est due aussi bien à l'appréciation des principales monnaies européennes qu'à l'affaiblissement de la croissance du marché hors Communauté.

L'accélération économique, résultant de la fermeté des exportations, a eu une forte répercussion sur les investissements de biens durables. Compte tenu du haut niveau de confiance des industriels et des taux élevés d'utilisation des capacités, les investissements en biens durables devraient se substituer aux exportations comme élément moteur de la croissance. Cet accroissement des investissements est indispensable pour assurer le soutien de la reprise, car il contribuerait à réduire la récente pression sur les capacités.

En dépit d'une certaine amélioration de l'emploi et d'une hausse des salaires, la consommation privée progresserait de manière plus modérée.

Les perspectives pour le marché du travail indiquent une légère amélioration pour cette année. Après avoir atteint son niveau le plus élevé au printemps de 1994, le taux de chômage s'est réduit marginalement pour atteindre en moyenne 10,8 % de la population active de la Communauté, en mars 1995.

Le processus de désinflation dans l'ensemble de la Communauté a probablement atteint son plancher au début de cette année. L'inflation en moyenne dans la Communauté resterait pratiquement inchangée, à peine au-dessus de 3 % (mesurée par le déflateur de la consommation privée). Ce tableau agrégé cache, cependant, des résultats divergents d'un État membre à l'autre.

2. LA SITUATION DU MARCHÉ DE L'ACIER

2.1. LA PRODUCTION D'ACIER BRUT DE LA COMMUNAUTÉ

Après avoir repris une tendance à la hausse depuis janvier 1994, l'accroissement de la production d'acier à la fin de 1994 a été très marqué, si bien que, pour l'ensemble de l'année, cette production s'est élevée à 138,9 millions de tonnes, soit 5 % de plus que le niveau atteint en 1993.

Cet accroissement de la production a été entraîné progressivement par une reprise évidente de l'activité des secteurs consommateurs d'acier, tels l'automobile et la mécanique, plutôt que par les exportations d'acier en baisse sensible.

Parmi les grands pays communautaires producteurs d'acier, l'Allemagne a affiché durant l'année 1994 une hausse de sa production d'acier d'environ 8 %, contre de plus modestes progressions constatées en Espagne (+ 4,7 %) et en Italie (+ 1,3 %), une stabilisation de la production au Royaume-Uni et un recul de 2,4 % enregistré en France.

L'évolution de la production communautaire depuis 1994 et les fermetures d'installations réalisées dans le cadre de la récente restructuration de l'industrie sidérurgique ont entraîné une exploitation plus rationnelle des outils, dont les taux d'utilisation se sont améliorés sensiblement.

Depuis le début de 1995, la production d'acier communautaire englobe celles de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède, suite à l'adhésion de ces trois pays à l'Union européenne. Une analyse des données statistiques disponibles pour la Communauté à 15 montre que, durant les quatre premiers mois de 1995, la production d'acier a connu une hausse de 4,4 % par rapport au niveau atteint au cours de la période correspondante de 1994.

Le maintien de cette tendance permettrait d'atteindre une production d'environ 73 millions de tonnes pour les six premiers mois de 1995 et d'à peu près 157 millions de tonnes pour l'ensemble de l'année. Ce qui représenterait un écart de respectivement + 3,2 % et + 2,8 % par rapport aux prévisions du précédent programme (¹).

Le tableau 1 de l'annexe, intitulé «Offre et demande d'acier brut», résume les niveaux et les tendances récentes de la consommation, du commerce extérieur, de la production et des stocks d'acier de la Communauté, d'une part, et fournit les indications chiffrées relatives au second semestre ainsi que la révision de celles relatives à l'année 1995, d'autre part.

Dans un souci de transparence, et pour permettre d'éventuelles comparaisons, suite à l'élargissement de la Communauté en 1995, il a semblé opportun de modifier la présentation du tableau en le répartissant en deux parties, la Communauté à 12 et les trois nouveaux États membres (tableaux 1 et 1 A de l'annexe).

2.2. PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE DE 1995

A. Pour les douze pays de la Communauté

La forte accélération de l'économie communautaire de fin 1994, s'étant maintenue à ce même rythme au cours de la première moitié de 1995, semble destinée à se ralentir quelque peu durant le second semestre de cette année.

La croissance économique de la Communauté, maintenant générée surtout par les investissements et par l'activité industrielle, repose toutefois sur des bases plus stables et offre dans l'ensemble de bonnes perspectives pour l'avenir.

Cette embellie économique a entraîné une forte amélioration des conditions du marché de l'acier, avec des prix et des volumes de vente en hausse progressive. Comme indiqué plus loin dans ce programme, les évolutions n'ont toutefois pas été les mêmes pour l'ensemble des catégories de produits.

Après des hausses ininterrompues pendant plus d'un an, l'indicateur du climat économique s'est quelque peu tassé depuis, et a annoncé un léger repli en février/mars derniers. Les évolutions des indicateurs de confiance diffèrent cependant selon les secteurs économiques et sont parfois très divergentes d'un pays à l'autre. En effet, alors que la confiance des industriels n'est pas très affectée par la baisse du dollar des États-Unis, celle des consommateurs a diminué légèrement. En Allemagne et au Royaume-Uni, le climat conjoncturel a pâti de la perte de confiance dans la construction, en Italie des incertitudes chez les consommateurs et en France du pessimisme ressenti dans l'industrie.

Lors de consultations récentes, les représentants des consommateurs ont toutefois exprimé des vues assez optimistes sur les évolutions-attendues en général pour le second semestre de 1995. Les seules perplexités manifestées portaient sur les problèmes des parties monétaires et sur les évolutions de l'activité dans certains secteurs consommateurs.

Par ailleurs, les quelques tensions signalées sur l'un ou l'autre marché, en particulier pour les coils et d'autres produits plats, ne seraient plus présentes, les causes qui étaient à leur origine ayant disparu. Quelques difficultés d'approvisionnement ont par contre été annoncées pour des produits en aciers spéciaux, pour lesquels sur certains marchés les délais de livraison sont devenus particulièrement longs.

Les négociants d'acier, tout en confirmant l'amélioration du marché de l'acier, malgré la situation encore précaire dans le domaine des produits longs, ont fait état d'une certaine hésitation quant aux perspectives pour le second semestre de 1995, à cause de la fin de la période de reconstitution des stocks et des déséquilibres provoqués par la dépréciation de certaines monnaies.

⁽¹⁾ JO nº C 73 du 25. 3. 1995, p. 3.

D'une manière générale, pour le second semestre de 1995, l'activité des secteurs consommateurs d'acier (dont certains sont traités plus en détail sur la base d'informations de sources professionnelles) resterait assez soutenue dans l'automobile, même avec un certain ralentissement dans la mécanique, l'électronique et les chantiers navals. Le secteur de la construction s'annoncerait en faible progression et l'aéronautique ainsi que la fabrication des autres véhicules resteraient orientées à la baisse.

Les tableaux 2 et 2 A figurant en annexe, dont les éléments ont été fournis par les représentants nationaux des utilisateurs d'acier, indiquent les évolutions prévisibles pour le second semestre et pour l'année 1995. Toutefois, les avis exprimés sur le rythme d'activité des secteurs ne concordent pas toujours avec les tendances résultant de ces indicateurs. Dès lors, ces données sont à utiliser avec prudence.

B. Pour les trois nouveaux États membres

L'Autriche

L'économie autrichienne continue à connaître une évolution favorable, et la croissance pour 1995 pourrait se situer à 3 ou 3,5 %.

La consommation d'acier a progressé de 6 % durant les quatre premiers mois de 1995 et quelques difficultés d'approvisionnement sont apparues, en particulier pour les produits plats, les tubes, les laminés marchands et les poutrelles. Cette situation résulte notamment de la baisse des importations des pays d'Europe centrale et orientale, non remplacées par des livraisons venant des autres pays de la Communauté.

Le seul secteur à traverser une période de faible activité en Autriche est le bâtiment, dont l'influence négative se répercute sur les ventes de ronds à béton.

Les perspectives pour le second semestre et pour l'année 1995 sont dans l'ensemble très bonnes, compte tenu de l'activité intense dans les principaux secteurs consommateurs d'acier.

La Finlande

L'économie de la Finlande a connu une véritable explosion en 1994, avec une croissance de 4 %, destinée à s'amplifier notablement en 1995 grâce aux exportations et aux investissements privés.

La consommation et la production d'acier ont augmenté à un rythme supérieur à 10 % en 1994 et ces tendances se maintiendront vraisemblablement en 1995.

L'activité est très intense dans l'industrie mécanique, principal consommateur d'acier du pays, alors que la fabrication d'automobiles reste modeste. Les chantiers navals évoluent très favorablement et la fabrication de machines électriques montre une croissance exceptionnelle. La seule industrie en récession est celle du bâtiment et des travaux publics, dont la très faible activité influence négativement la situation des produits sidérurgiques destinés à ce secteur, même si une timide reprise semble cependant s'annoncer pour la deuxième partie de 1995.

Les ventes de produits plats ont progressé de 30 %; les prix de ces produits sont assez élevés et les délais de livraisons sont de plus en plus longs.

En définitive, la situation économique de la Finlande, destinée à se poursuivre jusqu'à la fin de 1995, est tout à fait exceptionnelle. Il ne faut pas oublier cependant que le pays a traversé une longue période récessive dans les années 1991-1993.

La Suède

L'investissement, en forte progression en Suède, constitue le facteur principal de la croissance du pays.

Suite aux changements structurels des dernières années, la sidérurgie suédoise traverse une période très favorable. Les prix de l'acier rémunérateurs et le cours de la couronne suédoise continue à soutenir l'activité d'exportation, destinée à se renforcer au cours du second semestre.

Les principaux secteurs consommateurs s'annoncent encore en bonne progression pour 1995; c'est le cas en particulier de l'automobile, de la mécanique et même des autres moyens de transport. Seul le bâtiment gardera une tendance encore négative en 1995.

2.2.1. Le secteur de la première transformation de l'acier

La reprise économique générale dans la Communauté, plus marquée depuis le second semestre de 1994, continue à soutenir l'activité de l'industrie de la première transformation de l'acier.

Il est à remarquer cependant que, au sein de cette industrie, les évolutions des différentes branches varient selon le secteur utilisateur. Il apparaît en effet que les branches liées à l'automobile, comme le laminage à froid, l'étirage et les tubes sans soudure, connaissent une amélioration de leur activité bien plus accentuée que celle des branches liées au bâtiment et travaux publics, comme le tréfilage et le profilage de produits en acier. Pour le second semestre de 1995, la situation générale du secteur de la première transformation ne devrait guère subir de changements notables vu que, dans l'ensemble, les carnets de commandes de cette industrie sont bien garnis.

A. La fabrication de tubes d'acier

Après la forte reprise de l'activité de fabrication de tubes d'acier enregistrée en 1994, avec une production en croissance de 10 % environ, la situation dans cette branche s'est tout à fait stabilisée au cours de l'année 1995.

D'après des sondages récents, le marché des tubes d'acier connaîtrait en 1995 les mêmes niveaux satisfaisants de l'année précédente, en volumes et en prix, si bien que la production de l'ensemble des tubes d'acier serait la même qu'en 1994, soit 11,3 millions de tonnes.

Les tubes destinés à l'industrie du pétrole et du gaz (OCTG) ne donnent par contre pas le moindre signe de reprise, car l'activité de forage et de transport (pipe-lines et gazoducs) est très réduite.

L'éventuel redressement de ces activités, et notamment le remplacement éventuel de gazoducs en Russie, à cause des fréquentes ruptures, garantirait une hausse substantielle des volumes de ce type de tubes d'acier.

Malgré cette situation dans le domaine des tubes OCTG, pour l'ensemble des tubes d'acier la reprise du marché a permis de retrouver les niveaux de production et de prix de 1992, avec une amélioration sensible de la situation financière des entreprises.

Les résultats financiers des entreprises, grâce à des marges bénéficiaires plus larges et à une meilleure rentabilisation des outils de production entraînée par la hausse de la production et par les fermetures d'installations, devraient être assez satisfaisants cette année, même si dans l'un ou l'autre cas ceux-ci seraient conditionnés par les troubles monétaires récents.

B. L'activité de tréfilage et d'étirage

Au sein de l'industrie du tréfilage, il y aurait pour le semestre de prévision une tendance au ralentissement du niveau de l'activité, ce qui se traduirait par une faible progression de la production (+ 3 %).

Cette tendance semble due à l'affaiblissement attendu dans le secteur de la construction en Allemagne, ainsi que, dans une moindre mesure, à la stabilisation dans le secteur de l'automobile en Europe.

Par sa position intermédiaire, l'industrie du tréfilage éprouve des difficultés à répercuter rapidement sur ses clients les hausses de prix de sa matière première. Toute-fois, même si les volumes de ventes sont satisfaisants, les marges bénéficiaires des entreprises sont encore étroites et seront sans doute influencées négativement par des exportations moins rémunératrices, à cause de la faiblesse du dollar des États-Unis.

L'activité de l'industrie de l'étirage connaît par contre des évolutions plus favorables, aussi bien en ce qui concerne les volumes de vente qu'en matière de prix. Ces tendances sont dues aux liens très étroits de cette activité avec le secteur de l'automobile et celui de la mécanique, très bien orientés depuis 1994. La production de produits étirés pourrait dès lors croître d'environ 10 % en 1995.

C. L'activité de laminage à froid et de profilage du feuillard d'acier

L'industrie du laminage à froid du feuillard d'acier traverse une très bonne période d'activité depuis 1994. Actuellement, cette industrie, sous l'effet de la demande venant du secteur automobile, utilise pleinement ses capacités et les commandes enregistrées couvrent son activité jusqu'à septembre. Du côté de son approvisionnement en matière première, l'industrie du laminage à froid a dû faire face encore récemment à des difficultés d'approvisionnement en feuillards à haut carbone.

Pour le second semestre de cette année, on prévoit un léger ralentissement de l'activité dans cette branche, avec un plafonnement des commandes. En effet, après un premier semestre ayant fait enregistrer un accroissement des commandes d'environ 25 à 30 %, un léger tassement s'annonce pour la seconde partie de l'année, lié à la stabilisation prévisible dans l'automobile.

Il n'en reste pas moins que, pour 1995, la hausse de la production de la branche pourrait dépasser 10 % par rapport à celle de 1994, déjà appréciable.

Le marché des produits issus de l'activité de profilage de produits sidérurgiques s'est amélioré sensiblement depuis la fin de 1994, et surtout au cours du premier semestre de 1995. Ainsi, après une faible progression de 2 % environ en 1994, la demande de profilés en acier pourrait bien croître encore de 5 % en 1995, sous l'influence des investissements industriels dans le bâtiment et dans le matériel de transport.

Dans le domaine du rayonnage, la situation est moins favorable, aussi bien pour les profilés larges que pour les profilés longs.

S'agissant d'un marché de proximité, cette industrie n'est pas orientée à l'exportation vers les pays tiers, si bien que l'amélioration du marché de ces produits est imputable uniquement aux évolutions à l'intérieur de la Communauté

Cette industrie a pu répercuter avec retard les hausses de prix de ses matières premières; ainsi, malgré une meilleure utilisation des installations, les résultats et la situation financière des entreprises ne connaissent pas d'améliorations notables.

2.2.2. La conjoncture dans le secteur de la construction

La reprise économique de la Communauté en 1994 a entraîné une forte demande de construction de logements neufs et de rénovation du patrimoine immobilier résidentiel existant.

Dans le secteur «non résidentiel» en 1994, on a assisté à un retournement conjoncturel avec une faible hausse de la demande, destinée à se consolider durant l'année 1995. Dans le secteur public, une très faible amélioration s'était fait jour, nonobstant l'orientation générale dans les États membres visant la réduction des déficits publics par des politiques économiques plus restrictives.

L'activité globale de construction en 1994 aura donc connu une croissance en volume de 3 % environ, soutenue principalement par la hausse très appréciable de la construction en Allemagne (+ 8 %).

Pour 1995, les prévisions de croissance du secteur devraient être similaires, même si les évolutions étaient fort différenciées d'un pays à l'autre de la Communauté.

La progression du secteur en Allemagne serait encore cette année de l'ordre de 4 %, entraînée plutôt par une très forte croissance dans les nouveaux Länder, car, dans la partie occidentale du pays, l'activité de construction augmenterait très faiblement. Au Royaume-Uni, on assisterait à une modeste hausse (1,5 %), due notamment au secteur résidentiel, secteur qui serait à la base également de l'évolution favorable (+ 2,2 %) attendue en Espagne, alors que l'activité de construction en France demeurerait stationnaire. Le seul pays qui continuera à connaître une évolution négative de ce secteur (- 2 %) est l'Italie, à cause du recul prévisible de 6 % dans la construction de logements neufs.

En ce qui concerne les nouveaux États membres de la Communauté, la Finlande et la Suède devraient atteindre en 1995 des croissances respectives du secteur de 7 % et de 3 %, après les évolutions très négatives de 1990 à 1994, et l'Autriche renforcerait sa croissance (3 %) grâce à la bonne tenue du logement.

Au niveau des sous-secteurs, les évolutions attendues pour 1995 laissent prévoir une hausse sensible de la construction de logements neufs, notamment en Allemagne (+ 15 %), au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Finlande et en Autriche. Une plus faible croissance est prévue pour la réhabilitation et la maintenance du patrimoine immobilier existant, à cause de la suppression des mesures publiques de financement de ces travaux. Une modeste reprise (2 %) pourrait se manifester dans le sous-secteur du non-résidentiel, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni, après les chutes généralisées constatées en 1993 et en 1994, aussi bien dans le non-résidentiel privé que dans le public. Une plus faible croissance pourrait être affichée par le génie civil, toujours conditionnée par les politiques budgétaires restrictives de divers États membres.

2.2.3. Le marché de l'automobile

En 1994, la reprise des ventes d'automobiles dans la Communauté a été de l'ordre de 6 % environ, même si la hausse des impôts ainsi que le taux élevé de chômeurs dans certains pays ne laissaient pas de très grands espoirs de relance de ce marché. Les initiatives publiques d'encouragement au renouvellement des véhicules prises par certains pays auront donc porté leurs fruits, en assurant au secteur automobile une sortie rapide de la période récessive de 1993. Considérant par ailleurs que la production d'automobiles en Europe a progressé de 12 % en 1994, force est de constater que même les exportations communautaires de véhicules auront connu une évolution très favorable l'année dernière.

Au cours du premier trimestre de cette année, les immatriculations de véhicules neufs dans la Communauté ont encore progressé de 2,5 % environ, car les mesures publiques en faveur de l'automobile ne sont pas toutes arrivées à expiration.

Durant cette période, les taux de croissance des enregistrements de voitures ont été remarquables en France (+ 11 %), plus modestes en Italie (+ 3 %), en Espagne (+ 3 %) et au Royaume-Uni (+ 0,7 %), alors que l'Allemagne a connu une baisse des immatriculations de 1,3 %.

Pour le second semestre de 1995, cependant, après expiration des dernières mesures d'encouragement, il ne devrait pas y avoir de recul des immatriculations dans la Communauté. En effet, les hausses d'impôts du passé, en Allemagne et au Royaume-Uni, ne décourageraient plus les consommateurs, tout comme en Italie où l'on note un regain de confiance.

Pour l'ensemble de l'année 1995, on estime donc à + 3,3 % la hausse des immatriculations dans la Communauté et pour 1996 les perspectives du secteur semblent encore plus favorables.

2.3. PERSPECTIVES D'IMPORTATIONS ET D'EXPOR-TATIONS D'ACIER POUR LE SECOND SEMESTRE ET POUR L'ANNÉE 1995

2.3.1. Statistiques du commerce extérieur de la Communauté

Après avoir atteint un niveau record en 1993 (22,7 millions de tonnes), le solde du commerce extérieur de produits sidérurgiques de la Communauté s'est sensiblement contracté durant l'année 1994.

Les statistiques disponibles des dix premiers mois de 1994 montrent, en effet, une baisse importante de ce solde (-35 %), conduisant à un solde probable pour 1994 d'environ 14 millions de tonnes.

Ce phénomène est cependant à attribuer plutôt à un accroissement notable des importations de produits sidérurgiques dans la Communauté, dont la progression de janvier à octobre a été d'environ 40 %, qu'à la contraction des exportations communautaires d'acier, en diminution de 10 % seulement durant cette même période.

Au niveau des importations d'acier dans la Communauté, on constate la très forte progression de celles en provenance des pays d'Europe centrale et orientale, ayant plus que doublé durant les dix premiers mois de 1994. En ce qui concerne les exportations communautaires, par contre, celles vers le marché des États-Unis d'Amérique, encore à la hausse, ont permis de compenser quelque peu la chute brutale des exportations d'acier vers d'autres destinations, et notamment vers la Chine.

En 1995, compte tenu de l'élargissement de l'Union européenne de 12 à 15 États membres, les données du commerce extérieur de l'acier communautaire subiront quelques changements à cause de cette nouvelle réalité.

Il est tout à fait probable, par ailleurs, que les exportations totales d'acier de la Communauté seront fortement conditionnées par la dépréciation du dollar des États-Unis. Il n'est pas exclu cependant que la faiblesse du dollar, favorisant les exportations américaines, ne vienne encore soutenir l'activité de production aux États-Unis d'Amérique, avec un besoin toujours important d'acier. Ainsi, le déficit d'acier des États-Unis et les besoins accrus de produits sidérurgiques du Sud-Est asiatique ne pourraient que partiellement être satisfaits par les industries sidérurgiques de la Communauté, confrontées à une forte reprise de la demande intérieure.

Les importations d'acier de la Communauté devraient par contre se stabiliser sur les niveaux élevés de 1994, vu l'évolution favorable de la demande venant des principaux secteurs consommateurs.

2.3.2. Le marché des États-Unis d'Amérique

Après avoir atteint le sommet du cycle conjoncturel avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 4,1 % en 1994, l'économie des États-Unis d'Amérique semble destinée à ne pas dépasser la barre de 3 % de croissance du PIB en 1995.

Cependant, la forte dépréciation du dollar des États-Unis pourrait stimuler les exportations américaines et la hausse de la production industrielle dans une économie qui s'annonce, dans tous les cas, en ralentissement. On assisterait dès lors à une stabilisation dans l'industrie automobile et dans la mécanique, ainsi qu'à une faible progression dans la construction.

Ces évolutions entraîneraient une légère hausse de la consommation réelle d'acier de l'ordre de 2 % en 1995, qui, en présence d'une tendance marquée au déstockage, conduirait à une baisse sensible de la consommation apparente de l'ordre de 9 %.

La production d'acier, malgé une tendance à la hausse des exportations indirectes, devrait, cependant, faiblir quelque peu en 1995, à cause du phénomène de réduction des stocks.

2.3.3. Le Japon

L'économie du Japon pourrait afficher une croissance du PIB d'environ 2,5 % en 1995, suite notamment à une politique de relance des investissements et à la reconstruction de la région de Kobe, touchée par le séisme de janvier 1995.

En effet, la reprise des investissements dans l'électronique, dans le secteur des biens d'équipements et dans la construction, ainsi que la stabilisation de la consommation des ménages, compenseront largement le ralentissement notable des exportations, pénalisées par l'appréciation du yen.

Dans le secteur sidérurgique, la situation devrait évoluer favorablement en 1995, suite à la croissance des investissements publics et la production d'acier japonaise progresserait d'environ 4 % pour satisfaire la demande supplémentaire, notamment en produits longs, provoquée par la reconstruction de Kobe.

Engagée dans l'approvisionnement du marché domestique, dont la hausse de la consommation dépasserait 3 % au cours du second semestre de 1995, l'industrie sidérurgique japonaise réduirait ses exportations d'acier vers les marchés du Sud-Est asiatique notamment, ce qui créerait de nouvelles opportunités d'exportation pour d'autres producteurs.

2.3.4. La Chine et le Sud-Est asiatique

Les économies des pays du Sud-Est asiatique continuent à progresser avec le même dynamisme que ces dernières années, entraînant des hausses constantes de la consommation d'acier et des besoins accrus d'importation de produits sidérurgiques.

Au cours de l'année 1995, la hausse de la consommation d'acier de la région serait de 6 % environ et la demande de produits sidérurgiques s'élèverait à 110 millions de tonnes, laissant entrevoir un déficit de l'ordre de 25 millions de tonnes, à couvrir par les importations.

Le plan d'austérité mis en place vers le milieu de l'année 1993 en Chine pour contenir l'inflation pourrait bien être desserré quelque peu dans les mois à venir. Dans cette hypothèse, aussi bien la production que la consommation d'acier domestique pourraient redémarrer, grâce à la demande de l'industrie automobile notamment.

Il n'est pas exclu par ailleurs que, pour réduire les stocks d'acier s'élevant à 30 millions de tonnes, la Chine puisse accroître ses exportations de produits sidérurgiques, et en particulier celles vers le Japon, profitant de l'appréciation du yen. Les importations d'acier du pays seraient par contre limitées à environ 10 millions de tonnes, alors qu'elles avaient atteint 30 millions de tonnes en 1993 et 23 millions de tonnes en 1994.

La production d'acier de la Chine pourrait s'élever à 84 millions de tonnes en 1995, contre les 80 millions de tonnes réalisées en 1994, et continuera de progresser à l'avenir, compte tenu des investissements en cours.

2.3.5. L'Amérique latine

Malgré les incertitudes provoquées par la crise mexicaine, l'économie de la région continue à évoluer assez favorablement, sous l'influence de la croissance très soutenue du Brésil ayant procédé à la dévaluation de sa monnaie par rapport au dollar, en soutien des exportations du pays.

La consommation apparente d'acier de la région, s'annonçant en progression de 4 %, pourrait atteindre 40 millions de tonnes en total en 1995. Les exportations de produits sidérurgiques de la zone pourraient fléchir quelque peu durant le second semestre de 1995, suite à l'accroissement prévisible de la demande interne. Dans ces conditions, les importations d'acier augmenteraient de 6 % environ, notamment pour satisfaire les besoins de l'industrie automobile.

2.3.6. Les pays d'Europe centrale et orientale — La Communauté d'États indépendants

Après la tendance à la reprise économique apparue en 1994, la croissance des pays d'Europe centrale et orientale pourrait progresser de 4 % encore en 1995, soit au même taux que celui connu l'année précédente, principalement grâce à l'activité intense d'exportation. Cette croissance prévue, après le franchissement de la partie

critique de la période de transition, n'est cependant pas uniforme d'un pays à l'autre. On remarque ainsi une situation bien meilleure en Pologne et en Slovénie (+ 5 %), contre une stagnation relative en Bulgarie et en Croatie.

Pour le second semestre, le climat de stabilité devrait favoriser la consommation d'acier locale et les exportations de produits sidérurgiques pourraient même montrer une faible tendance au ralentissement.

En ce qui concerne les pays de l'ancienne Union soviétique, la situation est beaucoup moins favorable. En effet, en Russie, après une évolution négative (— 15 %) enregistrée en 1994, le taux de croissance de 1995 serait de 0 % et, dans les autres républiques, les perspectives ne semblent guère plus encourageantes.

Dans le domaine de l'acier, malgré la faiblesse du marché russe, la hausse de la production, pouvant atteindre 50 millions de tonnes en 1995, ne devrait pas créer de déséquilibres sur le marché international.

2.3.7. Le Moyen-Orient et l'Afrique

L'économie de la région donne des signes de redressement, bien que l'aggravation des déficits publics, notamment en Arabie saoudite et en Iran, pourrait en atténuer les résultats en 1995.

L'activité sidérurgique dans ces pays progresse assez favorablement, avec un accroissement attendu aussi bien de la consommation que de la production d'acier.

Les importations garderaient leur tendance à la hausse, principalement en produits longs, pour satisfaire la demande stimulée par un regain de l'activité en Égypte.

2.4. L'ÉVOLUTION DES PRIX

Les évolutions économiques décrites dans ce programme ont entraîné une amélioration très nette de la situation du marché de l'acier, amplifiée par la nécessité de reconstitution des stocks. Cette amélioration n'a cependant pas été la même pour les différents produits sidérurgiques.

En effet actuellement, pour certains produits, la demande est très soutenue et les carnets de commandes des usines sont couverts pour plusieurs mois. Ceci est valable pour les produits plats en général, les aciers inoxydables, des aciers alliés et le fil machine autre que celui destiné à la construction.

Pour l'ensemble de ces produits, les prix ont progressé constamment depuis bientôt deux ans, les hausses appliquées par les producteurs chaque trimestre ont été bien absorbées par le marché, et les délais de livraisons se sont allongés.

Malgré les fortes augmentations de prix, leurs niveaux actuels sont inférieurs à ceux de 1989 et on assisterait, en

fait, à une récupération de la dégradation progressive des prix survenue au cours des années 1991, 1992 et d'une partie de 1993.

Pour d'autres produits, par contre, et notamment pour ceux liés aux secteurs de la construction, comme les ronds à béton, le fil pour treillis soudés et les poutrelles, la situation n'est toujours pas tout à fait satisfaisante.

Ces produits souffrent en effet de la faible activité du secteur utilisateur, de la faiblesse des exportations, de la concurrence des importations à bas prix de la part de certains pays tiers et de l'augmentation du coût élevé de la ferraille.

L'offre excédentaire sur le marché n'a donc pas permis à ces produits de récupérer la forte dégradation des prix intervenue durant la période 1990-1992, et les quelques hausses de prix observées au cours des derniers mois couvrent à peine l'augmentation des coûts de production.

Les prix à l'exportation (exprimés en dollars des États-Unis) connaissent des augmentations très importantes liées à la forte demande, notamment en provenance des marchés du Sud-Est asiatique. Toutefois, la dépréciation des derniers mois de la devise américaine par rapport aux monnaies européennes réduit fortement la rentabilité de ces exportations.

2.5. LES TENDANCES PAR PRODUIT

Produits plats

- Coils à chaud

La demande de coils reste bonne et de nouvelles augmentations de prix sont attendues avant la fin de l'année 1995, toutefois, la dévaluation de certaines devises comme la lire italienne, la peseta espagnole et la livre sterling, pourraient provoquer quelques tensions sur le marché. En effet, l'approvisionnement en coils des marchés de ce pays, de la part d'autres producteurs communautaires, doit se faire à des prix moins avantageux, ce qui contribue à créer une certaine raréfaction de l'offre.

— Tôles à froid

Le rythme d'activité de la plupart des secteurs utilisateurs de tôles à froid, comme l'industrie automobile et ses sous-traitants, l'électroménager et les fûts métalliques, est particulièrement bon. Des incertitudes subsistent cependant sur l'évolution de ces secteurs, car les incitations gouvernementales au renouvellement des automobiles arrivent à échéance et la période de reconstitution des stocks, notamment dans les steel service centers, touche à sa fin. Comme pour les coils, certaines augmentations de prix restent possibles avant la fin de l'année, si les problèmes monétaires observés ces derniers mois ne viennent perturber les flux entre les différents marchés.

— Tôles revêtues

La situation de ces produits est particulièrement bonne. Les taux d'utilisation des installations sont élevés et les carnets de commandes, en provenance notamment du secteur de l'automobile et de celui de l'électroménager, sont complets pour plusieurs mois. La seule perplexité provient de la faiblesse de la demande de tôles galvanisées venant du secteur de la construction. Dans un tel contexte, cependant, les prix sont orientés à la hausse et ils devraient maintenir cette tendance tout au long de l'année 1995.

— Tôles quarto

La situation de ces produits est très positive. La demande mondiale est actuellement soutenue et le marché européen s'est sensiblement raffermi au cours des derniers mois. Les évolutions récentes ont favorisé la remontée des prix, nécessaire compte tenu des niveaux particulièrement bas atteints au cours des dernières années. Cette évolution est due en partie à la reconstitution des stocks observée depuis quelques mois. La seconde partie de l'année devrait cependant faire apparaître une tendance plus modérée de la demande, d'autant plus que ces produits souffrent d'une forte concurrence des importations de pays tiers.

Produits longs

- Profilés lourds et poutrelles

La situation du marché est très variable selon les pays. Au Royaume-Uni, la demande semble se ralentir mais restera à un niveau très élevé. Dans la plupart des autres pays, et plus particulièrement en Espagne et en Italie, un accroissement modéré de la demande est encore attendu au cours du second semestre de l'année. Enfin, en France et en Allemagne, la situation est moins favorable, du fait de stocks consistants chez les négociants, d'une part, et de la pression des importations en provenance des pays tiers, d'autre part. Le marché mondial continue à offrir de bonnes perspectives d'exportation, en particulier vers l'Extrême-Orient, bien que la faiblesse du dollar des États-Unis rende ces ventes peu attractives.

— Fil machine

Sous cette appellation sont en fait regroupés les produits destinés au secteur du bâtiment et ceux utilisés dans d'autres secteurs comme la mécanique et les biens de consommation. Dans le premier cas, le fil machine pour treillis soudés souffre de la faible activité dans la construction, de la concurrence sur le marché européen, des importations non seulement des pays tiers traditionnels mais également de celles de nouveaux pays comme l'Égypte ou l'Inde. Le seul facteur favorable provient de la faible baisse des prix de la ferraille observée début avril.

Dans le second cas, le fil machine destiné au tréfilage, à la frappe à froid, au décolletage ou à l'automobile (steelcord pour pneumatiques) connaît par contre un développement favorable lié à la bonne activité des secteurs utilisateurs concernés.

– Ronds à béton

En 1994, les livraisons de ronds à béton dans l'Union européenne n'ont augmenté que d'environ 2 %, alors que les exportations de ceux-ci ont chuté de 25 %. La faiblesse persistante de la demande intérieure, le manque d'attrait du marché mondial du fait de l'effondrement du dollar des États-Unis et la concurrence de la part de la Communauté d'États indépendants et de la Turquie notamment, créent un excédent d'offre sur le marché europénn, ce qui ne donne aucune perspective pour la remontée nécessaire des prix de ces produits.

- Laminés marchands

Comme pour le fil machine, la situation est sensiblement différente en fonction de la destination finale de ces produits. Néanmoins, d'une façon générale, la demande s'accroît progressivement avec une certaine reconstitution des stocks. On assiste ainsi à une légère remontée des prix, et les délais de livraison ont tendance à s'allonger.

2.6. BILAN D'ACIER BRUT POUR LE SECOND SEMESTRE ET POUR L'ANNÉE 1995 (¹)

L'accroissement de la production industrielle, entraîné par l'activité d'exportation et progressivement par la reprise des investissements, a provoqué une hausse spectaculaire de la consommation apparente d'acier à l'intérieur de la Communauté pouvant être estimée à environ 15 % en 1994.

Au cours du premier semestre de 1995, l'activité des principaux secteurs consommateurs, à l'exception du bâtiment et travaux publics, s'est davantage accélérée, comportant une nouvelle progression de la consommation d'acier de l'ordre de 6 %.

Les prévisions pour le second semestre, décrites dans ce programme, font état d'un léger ralentissement dans le secteur automobile, d'une très bonne orientation dans la mécanique, dans la construction de machines électriques et dans le chantiers navals, alors que le secteur du bâtiment et des travaux publics afficherait une très faible progression.

Ces tendances devraient comporter une hausse plus modeste mais tout aussi appréciable de la consommation d'acier dans la Communauté, avec des importations qui se maintiendraient à un niveau assez élevé.

Compte tenu de ces évolutions, au cours du second semestre de 1995, la consommation réelle d'acier des

⁽¹⁾ Voir tableaux 1 et 1 A de l'annexe.

douze États membres de la Communauté devrait se situer à 65 millions de tonnes, en hausse de 2,2 % par rapport à celle de la même période de 1994.

La consommation apparente, en progression de 2 % s'élèverait à 65 millions de tonnes et, compte tenu d'un léger recul des importations de 5,8 % ainsi que de la stabilisation des exportations, la production d'acier atteindrait 70,5 millions de tonnes, marquant une hausse de 2.5 %.

Si l'on considère les évolutions prévisibles dans les nouveaux États membres, la production d'équilibre de la Communauté dans son ensemble se situerait à 77 millions de tonnes.

Pour l'année 1995 tout entière, la consommation réelle d'acier de la Communauté à douze serait de 131 millions de tonnes, en hausse de 3,7 % par rapport à celle de 1994. La consommation apparente, en présence d'une faible reconstitution des stocks des négociants intervenue au cours du premier semestre, se situerait à 131,5 millions de tonnes, soit 4,2 % de plus qu'en 1994 et, vu la stabilisation des importations ainsi qu'un modeste recul prévisible des exportations, la production d'acier s'élèverait à 143,5 millions de tonnes, ce qui représente une progression de 3,3 % sur celle de 1994.

En considérant les évolutions attendues dans les nouveaux États membres, la production annuelle d'équilibre se situerait à 157 millions de tonnes, pour l'ensemble de la Communauté.

3. LES MATIÈRES PREMIÈRES

3.1. LA FERRAILLE

La tendance à la hausse du prix de la ferraille, qui s'était fait jour en automne 1992, s'est accentuée en 1993, pour se stabiliser ensuite durant 1994 et jusqu'à mars 1995.

Après quelques semaines de légère baisse, en mars/avril derniers, le prix de cette matière première s'est de nouveau remis à grimper pour se maintenir, avec quelques faibles oscillations, à un niveau assez élevé. Le prix actuel de la ferraille est soutenu par la forte demande liée à l'accroissement de la production d'acier et par la limitation temporaire des livraisons complémentaires de billettes de la Communauté d'États indépendants et de la Chine, à cause des difficultés de transport.

Les problèmes d'approvisionnement en pré-réduits sont également une des raisons de la situation actuelle des prix de ferraille.

Il est à prévoir cependant que, même si la demande liée à l'évolution de la production d'acier par le procédé électrique progresse constamment, les prix de la ferraille

pourraient s'annoncer en faible régression, lorsque les flux des livraisons de fonte et ceux de pré-réduits redeviendraient de nouveau suffisants.

3.2. LES MINERAIS DE FER

L'augmentation de la production d'acier des premiers mois de 1995 a entraîné une augmentation quasi parallèle de la consommation de minerai de fer. Cette situation confirme les tendances précédemment signalées sur le raffermissement durant l'année 1994 du marché de cette matière première, dont la production avait progressé de 2,6 % par rapport à celle de 1993.

En ce qui concerne les perspectives d'évolution pour le deuxième semestre de 1995, il semble que, pour les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, une progression de 5 % de la production et des exportations de minerai de fer est attendue. Ces estimations sont basées notamment sur la tendance à la reconstitution des stocks. Par ailleurs, la production de minerai de fer dans l'ancienne Union soviétique et en Chine ainsi que le commerce associé pourraient croître légèrement durant cette même période.

Les prix négociés pour l'année 1995, après trois années de baisses consécutives, ont subi une augmentation variant entre 6 et 12 %, suivant la qualité et le type de minerai.

3.3. LES FERRO-ALLIAGES

La combinaison de deux facteurs principaux, à savoir le niveau élevé de la production d'acier depuis la deuxième moitié de 1994 ainsi que les difficultés logistiques persistantes des producteurs de l'Europe de l'Est, sont à la base de la très bonne situation du marché des ferroalliages dans la Communauté, si bien que les effets préjudiciables de certaines importations à bas prix sont momentanément affaiblis.

D'une manière générale, les producteurs communautaires de ferro-alliages ont pu accroître leur rythme de production, avec une utilisation optimale des installations et, parallèlement, leurs ventes ont pu se faire à des prix plus élevés. Cependant, pour certaines nuances destinées à l'élaboration d'aciers spéciaux, comme le ferromolybdène et le ferrochrome, la hausse de la demande a entraîné des tensions sur le marché.

Pour le second semestre de 1995, le retour à la normale devrait cependant se confirmer pour le ferromolybdène, suite à la remise en service de mines précédemment fermées, alors que les autres ferro-alliages connaîtront vraisemblablement une nouvelle hausse, quoique modérée, de la demande et des prix.

3.4. LE NICKEL, LE ZINC ET L'ÉTAIN

Les perspectives de croissance des producteurs d'aciers austénitiques, annoncées dans le précédent programme prévisionnel, semblent avoir été sous-estimées et elles se

maintiendront à un niveau comparable jusqu'à la fin de 1995, sous l'effet d'une demande interne très soutenue et des besoins accrus générés par la croissance économique du Sud-Est asiatique.

La demande de nickel sera couverte par les sources d'approvisionnement traditionnelles, auxquelles viendraient donner main forte les nouvelles capacités qui seront opérationnelles dans le courant du second semestre de 1995 au Canada et en Australie.

Les exportations russes, quant à elles, devraient dépasser légèrement celles de 1994; aussi faut-il remarquer la maîtrise récente des prix de ces exportations.

En dehors de la flambée des prix du début de cette année, provoquée par les spéculations boursières, les prix du nickel se maintiendront à un niveau élevé, grâce aux excellentes perspectives de croissance des aciers inoxydables. Ces perspectives incitent les producteurs de nickel à programmer les investissements nécessaires pour assurer un meilleur équilibre de l'offre à la demande.

Pour 1995, les prévisions tablent sur le maintien de l'accroissement notable de la consommation de zinc dans le monde occidental, pouvant atteindre 6,1 millions de tonnes, soit + 4,8 % par rapport à 1994.

En Europe, cette consommation s'élèverait à 2,1 millions de tonnes, soit 5,6 % de plus qu'en 1994; aux États-Unis d'Amérique, elle progresserait de 2,7 % après les hausses spectaculaires de 1992-1994, alors qu'au Japon elle n'afficherait qu'une hausse très modérée.

La consommation de zinc en Europe de l'Est pourrait croître jusqu'à 1,12 million de tonnes en 1995, contre 1,08 million de tonnes en 1994 et les exportations de ces pays garderaient le même niveau qu'en 1994, soit 500 000 tonnes.

Au niveau mondial, la consommation se situerait cette année à 7,2 millions de tonnes, contre 6,9 millions de tonnes en 1994, alors que la production ne devrait pas dépasser 7,3 millions de tonnes.

Les prix du zinc, après les manœuvres spéculatives du premier semestre, devraient rester stables au cours de la seconde partie de 1995.

La demande d'étain reste très soutenue et les stocks du LME (London Metal Exchange), tout en étant plus réduits, suffisent à satisfaire la demande.

Compte tenu des orientations de la Chine à ne pas exporter plus de 20 000 tonnes en 1995, il est tout à fait probable que les prix de l'étain resteront élevés durant toute l'année.

4. L'EMPLOI

L'achèvement des plans de restructuration en cours se traduit au niveau de l'emploi par des réductions ultérieures des effectifs de l'industrie sidérurgique communautaire.

En Belgique, l'industrie sidérurgique continuera à perdre des emplois en 1995, bien que ce sera de manière moins marquée par rapport à l'année précédente. Dans les trois dernières années, l'emploi dans cette industrie s'est contracté d'environ 13 % et ne représente plus actuellement que 22 000 salariés.

L'industrie sidérurgique allemande poursuivra ses efforts de restructuration en 1995. L'emploi dans le pays a été réduit d'environ 36 000 unités dans les années 1993 et 1994 et la main-d'œuvre du secteur est descendue sous la barre des 100 000 personnes. En 1995, encore 8 000 travailleurs seraient concernés par les suppressions d'emplois.

Le secteur sidérurgique français est parvenu à contenir les pertes d'emplois à 2 % de la main-d'œuvre occupée. Ce résultat a été atteint grâce à des mesures spécifiques, comme les accords de travail flexible, la préretraite et l'introduction d'un système de compensation pour une longue période du travail à temps partiel.

Ces mesures ont également été prises pour encourager le recrutement de jeunes, afin de corriger les déséquilibres dans la structure d'âge des travailleurs de cette industrie.

Un plan de sauvetage, visant à réduire de 200 unités une main-d'œuvre de 550 travailleurs, avait été lancé à la fin de 1994 par le producteur sidérurgique irlandais. Ce plan est maintenant en voie de réalisation.

En Italie, on avait annoncé pour le printemps 1995 la fermeture de 25 entreprises. Les travailleurs affectés par ces fermetures seront couverts par une récente loi sur la préretraite qui concerne 15 500 travailleurs, ainsi que par la législation de 1991 sur les licenciements.

En Grèce, on a assisté à de nombreux licenciements, et au Luxembourg le plan de restructuration se poursuit, avec 417 préretraites accordées en 1994 et 351 prévues pour 1995.

Le producteur néerlandais continuera à exécuter son plan social, mis en place pour les années 1992-1995. Ce plan concerne environ 2 300 travailleurs, dont 300 seront licenciés en 1995.

Le plan de restructuration espagnol affectera environ 10 % de la main-d'œuvre du secteur alors que, au Portugal, la mise en œuvre du plan quinquennal de 1993-1997 s'est ralentie quelque peu, et que les pertes d'emploi ont pu être limitées à 238 travailleurs en 1994 et à 463 en 1995. Au Portugal, en outre, la fermeture d'un petit producteur affectera 80 emplois entre 1994 et 1995.

Quelque 2 000 travailleurs ont été licenciés au Royaume-Uni en 1994 et il est prévu que 400 emplois supplémentaires seront supprimés en 1995.

Sous le couvert du programme de réadaptation traditionnel de la Commission, les engagements financiers ont été de 157 millions d'écus en 1994 et un nouveau crédit de 135 millions d'écus est inscrit au projet de budget supplémentaire pour 1995. Dans le cadre du programme additionnel (volet social «acier»), les engagements ont atteint 60 millions d'écus en 1993 et 86 millions d'écus en 1994. Un crédit de 60 millions d'écus a été prévu, à cet effet, au projet de budget supplémentaire pour 1995.

ANNEXE

TABLEAU 1 Offre et demande d'acier brut (1) [Communauté à 12 (EUR 12)]

(en millions de tonnes)

	Réalisations (R1)			Estimations ((R2)	Prévisions	
	Premier semestre de 1994	Second semestre de 1994	1994	Premier semestre de 1995	Second semestre de 1995	1995
Consommation apparente des utilisateurs (a)	62,75	63,60	126,35	66,00	65,00	131,00
Variation des stocks de négoce (b)	- 0,20	+ 0,10	-0,10	+ 0,5	± 0,00	+ 0,50
Consommation apparente	62,55	63,70	126,25	66,50	65,00	131,50
Importations EUR 12	7,55	8,50	16,05	8,00	8,00	16,00
Exportations EUR 12	15,90	13,50	29,40	14,50	13,50	28,00
Variation des stocks des producteurs	0,80	+ 0,10	- 0,70	± 0,00	± 0,00	± 0,00
Production	70,10	68,80	138,90	73,00	70,50	143,50

Facteur de conversion des produits finis acier brut: 1,11.

⁽R1) Chiffres révisés.

⁽R2) Chiffres partiellement révisés.

Cet agrégat s'approche de la consommation réelle. Il inclut les variations des stocks des négociants dans tous les pays à l'exception de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni et du Benelux, et celles des utilisateurs.

Variation des stocks des négociants en Allemagne, en France, au Royaume-Uni et au Benelux.

TABLEAU 1 A

Offre et demande d'acier brut

Pays ayant adhéré à la Communauté en 1995

(en millions de tonnes)

	Réalisations (R1)			Estimations (R2)	Prévisions		
	Premier semestre de 1994	Second semestre de 1994	1994	Premier semestre de 1995	Second semestre de 1995	1995	
Consommation apparente des utilisateurs	_	_		_	. —	. —	
Variation des stocks de négoce	_			. –	_	<u> </u>	
Consommation apparente	4,33	4,69	9,01	4,65	4,70	9,35	
Solde du commerce extérieur	2,27	1,48	3,76	2,35	1,80	4,15	
Variation des stocks des producteurs	_	_		_	· —		
Production	6,60	6,17	12,77	7,00	6,50	13,50	

⁽R1) Chiffres révisés.

TABLEAU 2
Indicateurs d'activité — Communauté à 12 (¹)

(Indices non désaisonnalisés)

Secteurs	Second semestre de 1994 (²)	Second semestre de 1995 (²)	Année 1994 (3)	Année 1995 (3)
Fabrication métallique	105,7	108,1	103,2	106,8
Construction mécanique	106,2	112,2	104,3	110,7
Construction électrique	108,7	115,4	106,6	113,1
Construction automobile	114,3	118,4	113,6	121,8
Autres moyens de transport	102,9	106,6	102,2	104,7
Bâtiment et génie civil	106,0	108,2	101,6	102,6

⁽¹⁾ Ces prévisions, indexées du niveau d'activité des différents secteurs consommateurs d'acier, indiquent des tendances semestre par semestre. Elles sont obtenues par pondération des données nationales fournies par des associations représentatives des industries consommatrices d'acier. Par manque des données de certains pays, les chiffres ont été estimés partiellement.

⁽R2) Chiffres partiellement révisés.

⁽²⁾ Second semestre de 1993 = 100.

⁽³⁾ Année 1993 = 100.

Source: données de la Commission.

TABLEAU 2 A Tendances des secteurs utilisateurs dans les principaux pays (1) [Indices d'activité (2)]

État membre	Allem	agne	Frai	nce	Ita	lie	Royaun	ne-Uni	Espa	gne
Secteurs/Indices	Second semestre de 1995	1995	Second semestre de 1995	1995	Second semestre de 1995	1995	Second semestre de 1995	1995	Second semestre de 1995	1995
Fabrication métallique	109	106,6	110	109	_	107	102	100,1		118,4
Construction mécanique	114	110,8	112	110,5	_	118	108	106,8		121,7
Construction électrique	114	111	111	110		114	121	119,8	_	_
Construction automobile	118,5	117,3	120	120	_	130	115	117,4	_	147,1
Autres moyens de trans- port	95	97,7	100	100	_	119	97	92,4	_	93,3
Bâtiment et génie civil	116	115,3	100	100		93	104	104,4	_	103,7

⁽¹⁾ Source: associations nationales des consommateurs d'acier.

TABLEAU 3 Variations des effectifs de la sidérurgie (y compris les apprentis)

_	Effectifs (e	Variation	
Pays	(Mois de référence)	[Mois le plus récent (1)]	(en %)
Belgique	24,1 (décembre 1993)	23,5 (décembre 1994)	- 2,5
Danemark	1,1 (janvier 1994)	1,1 (janvier 1995)	- 0,0
Allemagne	105,2 (janvier 1994)	94,4 (janvier 1995)	- 10,3
Grèce	2,9 (décembre 1993)	2,5 (décembre 1994)	- 13,8
Espagne	27,3 (décembre 1993)	25,8 (décembre 1994)	- 5,5
France	40,8 (octobre 1993)	39,9 (octobre 1994)	- 2,2
Irlande	0,6 (janvier 1994)	0,4 (janvier 1995)	- 33,3
Italie	50,2 (août 1993)	45,6 (août 1994)	- 9,2
Luxembourg	7,1 (décembre 1993)	6,7 (décembre 1994)	- 5,6
Pays-Bas	13,5 (décembre 1993)	12,8 (décembre 1994)	- 5,2
Portugal	3,1 (octobre 1993)	2,8 (octobre 1994)	- 9,7
Royaume-Uni	39,7 (novembre 1993)	38,2 (novembre 1994)	- 3,8
Communauté			- 9,3 (²)

Source: Eurostat.

^(*) Pour chaque pays:

— première colonne: indice d'activité du second semestre de 1995 (second semestre de 1993 = 100),

— seconde colonne: indice d'activité de 1995 (1993 = 100).

⁽¹⁾ Derniers chiffres disponibles.

^{(&#}x27;) La période de référence n'étant pas la même pour tous les pays, cette moyenne n'a qu'un caractère indicatif.

Notification préalable d'une opération de concentration (Affaire n° IV/M.620 — Thomson-CSF/Teneo/Indra)

(95/C 194/03)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

- 1. Le 19 juillet 1995, la Commission a reçu notification, conformément à l'article 4 du règlement (CEE) nº 4064/89 du Conseil, du 21 décembre 1989, relatif au contrôle des opérations de concentration entre entreprises (¹), d'un projet de concentration par lequel les entreprises Thomson-CSF appartenant au groupe Thomson et Teneo acquièrent, au sens de l'article 3 paragraphe 1 point b) dudit règlement, le contrôle en commun de Indra Sistemas SA (Indra) par achat d'actions et contrat.
- 2. Les activités des entreprises concernées sont les suivantes:
- pour Thomson-CSF: électronique professionnelle et systèmes de défense,
- pour Teneo: production d'électricité, transport aérien, aérospatiale, engineering, électronique professionnelle et aluminium,
- pour Indra: technologies de défense, conseils, services informatiques, systèmes de contrôles, électronique de communication et spatiale.
- 3. Après examen préliminaire et sans préjudice de sa décision définitive sur ce point, la Commission estime que l'opération de concentration notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement (CEE) n° 4064/89.
- 4. La Commission invite les tiers concernés à lui transmettre leurs observations éventuelles sur le projet de concentration.

Ces observations devront parvenir à la Commission au plus tard dans les dix jours suivant la date de la présente publication. Elles peuvent être envoyées par télécopieur ou par courrier, sous la référence no IV/M.620 — Thomson-CSF/Teneo/Indra, à l'adresse suivante:

Commission des Communautés européennes Direction générale de la concurrence (DG IV) Task Force «Concentrations» Avenue de Cortenberg 150 B-1049 Bruxelles [Télécopieur: (32 2) 296 43 01].

⁽¹) JO n° L 395 du 30. 12. 1989, p. 1. JO n° L 257 du 21. 9. 1990, p. 13 (rectificatif).

III

(Informations)

COMMISSION

Avis d'adjudication de l'abattement du droit à l'importation de sorgho en provenance des pays tiers

(95/C 194/04)

I. Objet

- Il est procédé à une adjudication de l'abattement du droit à l'importation de sorgho relevant du code NC 1007 00 90 en provenance des pays tiers.
- La quantité pouvant faire l'objet de fixations de l'abattement du droit à l'importation porte sur 120 000 tonnes.
- L'adjudication est effectuée conformément aux dispositions du règlement (CE) nº 1840/95 de la Commission, du 26 juillet 1995 (¹).

II. Délais

- La date de présentation des offres pour la première des adjudications hebdomadaires commence le 18 août 1995 et expire le 24 août 1995 à 10 heures.
- Pour les adjudications hebdomadaires suivantes, le délai de présentation des offres commence chaque semaine le vendredi et expire le jeudi de la semaine suivante, à 10 heures.

Cet avis n'est publié que pour l'ouverture de la présente adjudication. Sans préjudice de sa modification ou de son remplacement, cet avis est valable pour toutes les adjudications hebdomadaires effectuées pendant la durée de validité de cette adjudication.

III. Offres

1. Les offres présentées par écrit doivent parvenir, au plus tard, aux date et heure indiquées au titre II, soit par dépôt contre accusé de réception, soit par lettre recommandée, soit par télex, télécopieur ou télégramme à l'adresse suivante: Servicio Nacional de Productos Agrarios (SENPA), C/Beneficiencia 8, E-28004 Madrid (telex: 41819, 23427 SENPA E; telefax: 5219832, 5224387).

Les offres non présentées par télex, télécopieur ou télégramme doivent parvenir à l'adresse concernée sous double pli cacheté. L'enveloppe intérieure, également cachetée, porte l'indication «Offre en relation avec l'adjudication de l'abattement du droit à l'importation de sorgho — règlement (CE) n° 1840/95».

Jusqu'à la communication par l'État membre concerné à l'intéressé de l'attribution de l'adjudication, les offres présentées restent fermes.

2. L'offre ainsi que la preuve et la déclaration visées à l'article 6 paragraphe 3 du règlement (CE) nº 1840/95 sont libellées dans la langue officielle ou dans une des langues officielles de l'État membre dont l'organisme compétent a reçu l'offre.

IV. Garantie d'adjudication

La garantie d'adjudication est constituée en faveur de l'organisme compétent.

V. Attribution de l'adjudication

L'attribution de l'adjudication fonde:

- a) le droit à la délivrance dans l'État membre où l'offre a été présentée d'un certificat d'importation mentionnant l'abattement du droit à l'importation visé dans l'offre et attribué pour la quantité en cause;
- b) l'obligation de demander dans l'État membre visé au point a) un certificat d'importation pour cette quantité.

Avis d'adjudication de l'abattement du droit à l'importation de mais en provenance des pays tiers

(95/C 194/05)

I. Objet

- Il est procédé à une adjudication de l'abattement du droit à l'importation de maïs relevant du code NC 1005 90 00 en provenance des pays tiers.
- 2. La quantité pouvant faire l'objet de fixations de l'abattement du droit à l'importation porte sur 700 000 tonnes.
- 3. L'adjudication est effectuée conformément aux dispositions du règlement (CE) nº 1841/95 de la Commission, du 26 juillet 1995 (¹).

II. Délais

- La date de présentation des offres pour la première des adjudications hebdomadaires commence le 18 août 1995 et expire le 24 août 1995 à 10 heures.
- Pour les adjudications hebdomadaires suivantes, le délai de présentation des offres commence chaque semaine le vendredi et expire le jeudi de la semaine suivante, à 10 heures.

Cet avis n'est publié que pour l'ouverture de la présente adjudication. Sans préjudice de sa modification ou de son remplacement, cet avis est valable pour toutes les adjudications hebdomadaires effectuées pendant la durée de validité de cette adjudication.

III. Offres

1. Les offres présentées par écrit doivent parvenir, au plus tard, aux date et heure indiquées au titre II, soit par dépôt contre accusé de réception, soit par lettre recommandée, soit par télex, télécopieur ou télégramme à l'adresse suivante: Servicio Nacional de Productos Agrarios (SENPA), C/Beneficiencia 8, E-28004 Madrid (telex: 41819, 23427 SENPA E; telefax: 5219832, 5224387).

Les offres non présentées par télex, télécopieur ou télégramme doivent parvenir à l'adresse concernée sous double pli cacheté. L'enveloppe intérieure, également cachetée, porte l'indication «Offre en relation avec l'adjudication de l'abattement du droit à l'importation de maïs — règlement (CEE) n° 1841/95».

Jusqu'à la communication par l'État membre concerné à l'intéressé de l'attribution de l'adjudication, les offres présentées restent fermes.

2. L'offre ainsi que la preuve et la déclaration visées à l'article 6 paragraphe 3 du règlement (CE) nº 1841/95 sont libellées dans la langue officielle ou dans une des langues officielles de l'État membre dont l'organisme compétent a reçu l'offre.

IV. Garantie d'adjudication

La garantie d'adjudication est constituée en faveur de l'organisme compétent.

V. Attribution de l'adjudication

L'attribution de l'adjudication fonde:

- a) le droit à la délivrance dans l'État membre où l'offre a été présentée d'un certificat d'importation mentionant l'abattement du droit à l'importation visé dans l'offre et attribué pour la quantité en cause;
- b) l'obligation de demander dans l'État membre visé au point a) un certificat d'importation pour cette quantité.

Organisation de concours généraux

(95/C 194/06)

La Commission des Communautés européennes organise les concours généraux suivants (1):

— COM/LA/937 et COM/LA/939:

interprètes de langue finnoise

— COM/LA/940 et COM/LA/941:

interprètes de langue suédoise.

Phare — Travaux de construction

Avis d'appel d'offres lancé par le gouvernement roumain pour des travaux financés par la Commission des Communautés européennes dans le cadre du programme Phare

(95/C 194/07)

Intitulé

Aménagement de la route nationale D7 entre les pk 590 et 594,100 en deux lots distincts et travaux de construction pour l'amélioration du poste frontière de Nadlac en un lot unique.

1. Participation et origine

La participation est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales ressortissantes des États membres de la Communauté européenne et de l'Albanie, de la Bulgarie, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie, de la République tchèque, de la République slovaque et de la Slovénie.

2. Objet

Travaux routiers et travaux de construction au poste frontière de Nadlac.

Travaux routiers: lot 1.1, lot 2

déblais: 4 944 m³, 1 776 m³,

remblais: 2 700 m³, -,

fondation couche: 2 077 m³, 648 m³,

couche de base stabilisée: 1 838 m³, 400 m³,

liant pour gravillons: 2 834 m³, 6 911 t,

mélange: 1 204 t, -,

béton bitumineux 4 cm: 13 244 m², 30 200 m²,

fossés: -, 3 100 m,

parapets: 1 500 m, - .

Travaux de construction: lot 1.2.

superficie: 300 m²,

terrassements: 621 m³,

cabines pour les employés: 4 pcs,

capteurs de sélection des camions: 4 pcs,

générateurs pour éclairage et production de courant

secteur: 2 pcs,

installations de télécommunication: 4 pcs.

3. Invitation à l'appel d'offres:

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être obtenu depuis le 18.7. 1995, auprès de la «National Administration of Roads», blvd. Dinicu Golescu 38, Ministry of Transport, RO-77113 Bucharest, télécopieur (401) 222 71 29, sur présentation d'un document attestant le paiement d'un montant non remboursable de 400 US\$ au nom de la «National Administration of Roads».

4. Les offres:

Toutes les offres, accompagnées d'une garantie de soumission (garantie bancaire d'un montant de minimum 2 % du prix du contrat sans la TVA, seront soumises au plus tard le 15.9.1995 (15.00), heure locale à la «National Administration of Roads». Les offres seront ouvertes en séance publique, le 18.9.1995 (10.00), heure locale, dans les bureaux de la «National Administration of Roads».

⁽¹⁾ JO nº C 194 A du 28.7. 1995.

Phare — Matériel informatique

Avis d'appel d'offres lancé par la Commission européenne pour le compte du gouvernement roumain pour un projet financé dans le cadre du programme Phare

RO 9403

(95/C 194/08)

Intitulé du projet

Modernisation du système d'information statistique de la Roumanie.

1. Participation et origine

La participation est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales ressortissantes des États membres de la Communauté européenne, de l'Albanie, de la Bulgarie, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque.

2. Objet

Fourniture, en cinq lots, de matériel informatique, de logiciels et d'accessoires (y compris installation, assistance et formation) à la Commission nationale de la statistique à Bucarest.

- Lot 1: configurations pour réseaux locaux,
- lot 2: ordinateurs portables,
- lot 3: imprimantes numériques, copieurs et équipement de bureau,
- lot 4: extension et modernisation de l'unité centrale,
- lot 5: appui au développement et à l'intégration des systèmes.

3. Dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu gratuitement auprès de:

- a) Commission européenne, direction générale pour les relations politiques extérieures, Attn.: Mr Peter Wragg (SC29 - 2/49), rue de la Loi/Wetstraat 200, B-1049 Bruxelles/Brussel, télécopieur (32-2) 299 16 66
- b) Commission nationale roumaine des statistiques, Attn.: Mr Alexandru Radocea, 16 Bulevardul Libertatii, RO-Bucarest

c) Bureaux dans la Communauté:

D-53113 Bonn, Zitelmannstraße 22 [Tel. (49-228) 53 00 90; Telefax (49-228) 530 09 50]

NL-2594 AG Den Haag, EVD, afdeling PPA, Bezuidenhoutseweg 151, [tel. (31-70) 379 88 11; telefax (31-70) 379 78 78]

UK-London SW1P 3AT, Jean Monnet House, 8 Storey's Gate [tel. (44-71) 222 81 22; facsimile (44-71) 222 09 00/81 20]

L-2920 Luxembourg, bâtiment Jean Monnet, rue Alcide de Gasperi [tél. (352) 430 11; télécopieur (352) 43 01 44 33]

F-75007 Paris Cedex 16, 288, boulevard Saint-Germain [tél. (33-1) 40 63 40 99; télécopieur (33-1) 45 56 94 17]

I-00187 Roma, via Poli 29 [tel. (39-6) 678 97 22; telefax (39-6) 679 16 58]

DK-1004 København K, Højbrohus, Østergade 61, [tlf. (45-33) 14 41 40; telefax (45-33) 112 03]

IRL-Dublin 2, 39 Molesworth Street [tel. (353-1) 671 22 44; facsimile (353-1) 671 26 57]

GR-10674 Athens, Vassilissis Sofias 2, [τηλ. (30-1) 724 39 82/83/84, τελεφάξ (30-1) 724 46 20]

E-28001 Madrid, calle Serrano, 41, 5a planta [tel. (34-1) 435 17 00/15 28; telefax (34-1) 576 03 87/577 29 23]

P-1200 Lisboa, Centro Europeu Jean Monnet, Largo Jean Monnet 1-10° [tel. (351-1) 154 11 44; telefax (351-1) 155 43 97]

A-1040 Wien, Hoyosgasse 5, [tel. (43-1) 505 33 79, 505 34 91; telefax (43-1) 50 53 37 97]

FIN-00131 Helsinki, Pohoisesplanadi 31, PO Box 234, [tel. (358-0) 65 64 20; telefax (358-2) 65 67 80]

S-11147 Stockholm, Hamngatan 6, [tel. (46-8) 611 11 72; telefax (46-8) 611 44 35]

4. Offres

Les offres doivent parvenir au plus tard le 18.9. 1995 (10.00), heure locale, à:

Commission nationale roumaine des statistiques, Attn.: Mr Alexandru Radocea, 16 Bulevardul Libertatii, RO-Bucarest

Elles seront ouvertes en séance publique le 18.9.1995 (12.00), heure locale, à:

Commission nationale roumaine des statistiques, Attn.: Mr Alexandru Radocea, 16 Bulevardul Libertatii, RO-Bucarest